

COMPAGNIE MAROCAINE

Siège social : 4, rue de Sèze - 75009 – Paris -
784 364 150 R.C.S. Paris.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

COMPTES SOCIAUX

I. – BILAN AU 30 JUIN 2015

(en euros)

ACTIF	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Actif immobilisé		27 028	29 618	28 242
Immobilisations corporelles	1	26 979	29 404	28 193
Titres de participations	2			
Autres Immobilisations financières	3	49	214	49
Actif circulant		2 194 844	2 179 653	2 198 017
Clients et comptes rattachés		29		
Autres créances et comptes de régularisation	4	11 461	11 642	17 258
Valeurs mobilières de placement	5	2 142 018	2 148 693	2 166 620
Disponibilités	6	35 630	19 318	14 080
Charges Constatée d'avance		5 704		59
Compte de régularisation actif				
Ecart de conversion	7			
Total de l'actif		2 221 873	2 209 271	2 226 259
PASSIF		30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Capitaux propres	8	2 195 210	2 185 037	2 193 703
Capital		1 120 000	1 120 000	1 120 000
Réserve légale		112 000	112 000	112 000
Autres réserves		774 824	774 824	774 824
Report à nouveau		186 878	189 015	189 015
Résultat de l'exercice		1 508	(10 802)	(2 136)
Provisions pour risques et charges				
Provision pour perte de change				
Dettes	9	26 663	24 233	32 556
Emprunts et dettes financières				8 640
Fournisseurs et comptes rattachés		23 224	19 925	16 341
Dettes fiscales et sociales		938	1 808	2 575
Autres dettes		2 500	2 500	5 000
Produits constatés d'avance				
Ecart de conversion passif				
Total du passif		2 221 873	2 209 271	2 226 259

II. – COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2015
(euros)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Total des produits d'exploitation	–	–	–
Total ds charges d'exploitation	30 393	37 243	68 857
Achats et charges externes	23 513	29 291	49 206
Impôts et taxes	3 165	4 238	12 223
Charges de personnel			
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 214	1 214	2 428
Autres charges d'exploitation	2 500	2 500	5 000
Résultat d'exploitation (1)	(30 393)	(37 243)	(68 857)
Total des produits financiers	33 596	27 263	76 365
Revenu des créances immobilisés	9 891	11 367	20 650
Différences positives de change		538	
Différence de change (Écart de conversion)	12 180		25 455
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 524	15 358	30 260
Total des charges financières			
Dotations financières aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilés			
Différence de change			
Résultat financier (2)	33 596	27 263	76 365
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1+2)	3 202	(9 980)	7 508
Total des produits exceptionnels		582	684
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		582	684
Reprise de provisions sur valeurs mobilières de placement			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Total des charges exceptionnelles		26	8 868
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		26	8 868
Charges nettes sur valeurs mobilières de placement			
Dotations exceptionnelles aux provisions			
Résultat exceptionnel (3)		555	(8 184)
Impôts sur les bénéfices (4)	10	1 694	1 460
RESULTAT	1 508	(10 802)	(2 136)
Résultat par action (en euros)	0,0067	-0,0482	-0,0095

IV . - ANNEXE

I. Référentiel comptable

Les comptes semestriels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

II. Principes et méthodes comptables

1) Date d'établissement des comptes sociaux

La COMPAGNIE MAROCAINE clôture son exercice social le 31 décembre.

2) Etats financiers utilisés

Les comptes qui vous sont présentés sont les comptes sociaux du siège fusionnés avec ceux de sa succursale marocaine.

Les comptes de bilan de la succursale ont été convertis au cours de clôture (10,8389 dirhams pour 1 euro contre 10,9681 au 31/12/2014), exception faite des constructions qui ont été converties à leurs cours historiques (11,0767 dirhams pour 1 euro).

Le compte de résultat a été traduit en euros au cours moyen qui s'établissait au 30 juin 2015 à 10,8169 dirhams pour 1 euro contre 11,1647 à la fin de l'exercice précédent.

3) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (taux de conversion historique pour l'immeuble de la succursale.)

Le mode d'amortissement pour dépréciation ainsi que la durée des amortissements sont les suivantes :

Immobilisation	Durée	Amortissements
Constructions	20 ans	linéaire
Mobilier et Matériel de bureau	3 à 4 ans	linéaire

4) Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les autres immobilisations financières et valeurs mobilières de placement entrent en comptabilité pour le coût historique d'acquisition, hors frais accessoires d'achat. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée en comparant ce coût historique à la valeur boursière résultant du cours moyen constaté le dernier mois de l'exercice pour les titres cotés, au cours de clôture pour les OPCVM et à la valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

Si cette valeur est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée.

5) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

III. - Notes complémentaires

1) BILAN

Note 1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Variations	Brut au 31.12.2014	Augmentations	Diminutions	Différence de conversion	Brut au 30.06.2015
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Constructions (1)	47 501				47 501
Autres mobiliers, agencements	4 935			56	4 991
Amortissements					
Constructions	19 396	1 187			20 583
Autres, mobiliers, agencements	4 847	27		53	4 927

(1) Détail de l'actif immobilier :

	Superficie	Valeur brute en euros des constructions
Casablanca :		
117 Bd d'Oujda et angle Bd Ibn Tachfine Appartement à usage de bureaux.	95 m ²	47 501
TOTAL		47 501

Note 2 - Immobilisations financières

	Brut au 31.12.2014	Acquisitions	Cessions	Différence de conversion	Brut au 30.06.2015
Titres de participations	-				-
Dépréciation des titres de participations	-				-

Note 3 - Autres immobilisations financières

	Brut au 31.12.2014	Augmentations	Diminutions	Différence de conversion	Brut au 30.06.2015
Dépôts et cautionnements	49				49

Note 4 - Autres créances et comptes de régularisation

- Etat Impôts et taxes	2 822	Succursale: IS 2010.(Trop versé, demande de remboursement en cours)			
- Impôts sur les sociétés (Acomptes 2013)	3 710	Succursale (Excédent, demande de remboursement en cours)			
- Etat Impôts et taxes	268	Succursale: (IS 2015)			
- Produits à recevoir	4 661	Siège (Intérêts courus)			
	€ 11 461				

Note 5 - Valeurs mobilières de placement et comptes à terme

a/ Inventaire

	Nombre de titres	Valeur Comptable nette en €	%
Placements et SICAV monétaires		2 142 018	100 %
- CIC. Compte à terme échéance 31/03/2019		913 500	
- CIC. Compte à terme échéance 20/09/2015		200 000	
- Attijariwafabank : Attijari liquidité	8 700	<u>1 028 518</u>	
Total des titres de placement		<u>2 142 018</u>	100,00%

b/ Localisation

En euros	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette	Valeur estimative	Plus-values latentes
SIÈGE	1 113 500		1 113 500	1 113 500	
SUCCURSALE	1 028 518		1 028 518	1 028 518	
TOTAL	2 142 018		2 142 018	2 142 018	

c/ Variation des dépréciations

En euros	Au 31.12.2014	Dotations	Reprises	Différence de conversion	Au 30.06.2015
	-	-	-	-	-

Note 6 - Disponibilités (Caisses ; Banques)

Siège	29 768
Succursale	<u>5 862</u>
Total	<u>35 630</u>

La trésorerie de la succursale qui est librement utilisable au Maroc, ne bénéficie pas du régime de convertibilité. Ces fonds ne pourront être transférés au siège qu'après :

- la fermeture définitive de la succursale marocaine,
- le paiement de tous les impôts dus au Maroc,
- l'ouverture au Maroc d'un « compte convertible à terme ».

Les sommes placées sur «des comptes convertibles à terme» restent disponibles pour régler toute dépense en dirhams et pour effectuer au Maroc des placements et des opérations d'investissement.

Les sommes placées sur ces comptes sont transférables sur une période de quatre ans et ce, en quatre annuités égales de 25 % chacune. Le transfert de la première annuité ne pouvant intervenir qu'un an à partir de la date d'inscription des fonds sur les comptes convertibles à terme.

Note 7 - Ecart de conversion - actif

Les postes du bilan de la succursale au Maroc, exception faite des constructions qui sont conservées à leurs cours historiques, sont convertis en euros au cours de clôture.

Ces différences de conversion sont comptabilisées directement en écart de change.

Au 30 juin 2015, les comptes semestriels de la succursale convertis au taux de clôture font ressortir une différence positive de change de 12 180 €.

Note 8 – Variation des capitaux propres et réserves

(En milliers d'euros)	Soldes au 31.12.2014 avant affectation	+	-	Soldes au 30.06.2015
Capital	1 120 000			1 120 000
Réserve légale	112 000			112 000
Autres réserves (siège)	774 825			774 824
Report à Nouveau	189 015		-2 136	186 878
Résultat de l'exercice 2014	-2 136			
Résultat au 30/06/2015				1 507
CAPITAUX PROPRES	2 193 703			2 195 210

Au 30 juin 2015, le capital est de 1 120 000 € divisé en 224 000 actions de 5 € chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Note 9 - Dettes

	-1 an	+1 an	Total brut
Fournisseurs & factures non parvenues	23 224		23 224
Dettes fiscales et sociales	938		938
Autres dettes	2 500		2 500
	26 663	-	26 663

Détail des comptes fournisseurs :

FIGEREC (Commissaire aux comptes)	9 000 €
EXPONENS Audit (Commissaire aux comptes)	8 812 €
Honoraires Ste Fiduciaire du Maroc	1 660 €
Charges a payer	92 €
BNP PARIBAS (Service titres)	3 660 €
	<u>23 224 €</u>

Le poste dettes fiscales et sociales se compose comme suit :

Taxe foncière	193 €
Taxe professionnelle	92 €
Taxe sur les transferts (Provision sur résultat 30/06/15)	653 €
	<u>938 €</u>

Autre dettes :

Jetons de présences (Provision 1 ^{er} semestre 2015)	2 500 €
	<u>2 500 €</u>

2) COMPTE DE RESULTAT

Note 10 - Résultat exceptionnel : NÉANT

Note 11 - Ventilation du résultat et de l'impôt sur les sociétés

Du fait de leurs localisations, le siège social et la succursale marocaine font l'objet d'une imposition distincte.

	Siège		Succursale		Total	
	30/06/2015	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2014
Résultat courant avant impôts	- 1 672	- 17 227	4 875	7 247	3 203	- 9 980
Résultat exceptionnel		582		-27		555
Impôt s/ les bénéfices			- 485	- 726	- 485	- 726

Taxe sur les transferts			- 1 210	- 651	- 1 210	- 651
Résultat net	- 1 672	- 16 645	3 180	5 843	1 508	- 10 802

Note 12 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au 30 juin 2015 il n'y a pas d'engagements financiers.

Note 13 - EFFECTIF MOYEN DE LA SOCIETE

Depuis le 1er janvier 2014, la société n'emploie plus de salarié.

Note 14 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Rémunération des membres du conseil d'administration

La somme totale des jetons de présence a été fixée à 5 000 € par l'assemblée générale du 30 juin 2014.

Rémunération du Président - directeur général

Néant.

IV. - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1% DU CAPITAL DE LA COMPAGNIE MAROCAINE

Néant

V. – RAPPORT D'ACTIVITE

Les disponibilités de la Compagnie Marocaine sont placées sur des supports monétaires et des comptes à terme.

Les produits des placements s'élèvent à 21 415 € contre 26 427 € pour la même période de l'exercice précédent.

L'appréciation du dirham par rapport à l'euro au 30 juin 2015 a entraîné une petite augmentation de la valeur d'actif de la succursale marocaine qui a été constatée en gain de change pour d'un montant de 12 180 €.

Le résultat financier de la COMPAGNIE MAROCAINE fait ressortir au 30 juin 2015, un solde positif de 33 596 € contre un solde positif de 27 263 € pour la même période de l'exercice précédent. Le premier semestre de l'exercice 2015 bénéficie, du fait de la baisse de l'euro par rapport au dirham marocain d'un gain de change (écart de conversion sur l'actif circulant de la succursale) de 12 180 €.

Après imputations de 30 393 € de charges d'exploitation contre 37 243 € pour la même période de l'exercice 2014, le résultat courant au 30 juin 2014 fait ressortir un bénéfice de 3 202 € contre une perte de 9 980 € au 30 juin 2014.

Après prise en compte d'une charge d'impôt de 1 694 € contre 1 377 €, les comptes de la COMPAGNIE MAROCAINE au 30 juin 2015 font finalement ressortir un bénéfice de 1 508 € contre une perte de 10 802 € au 30 juin 2014.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 30 juin 2015 à 2 195 210 € contre 2 193 703 € au 31 décembre 2014.

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

VI. – PERSPECTIVES D'AVENIR ET EVENEMENTS RECENTS

Il n'est pas envisagé d'évolution significative de l'activité au cours du second semestre, en conséquence le résultat de l'exercice 2015 dépendra surtout de la fluctuation du taux de change du dirham par rapport à l'euro.

VII. – DECLARATION DES RESPONSABLES DE L'INFORMATION SEMESTRIELLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 8 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Jacques VITALIS
Président directeur-général

VIII. – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société **Compagnie Marocaine**, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris et Levaos Perret, le 27 juillet 2015

Les commissaires aux comptes

<p>EXPONENS <i>Membre de la Compagnie Régionale de Paris</i> 20 rue Brunel 75017 PARIS</p> <p>Pascal BOURHIS Associé</p>	<p>FIGEREC <i>Membre de la Compagnie Régionale de Versailles</i> 69 rue Carnot 92300 LEVALLOIS PERRET</p> <p>Bruno FOURRIER Associé</p>
--	---